



**EGLISE PROTESTANTE
UNIE DE FRANCE**

communio luthérienne et réformée

Région parisienne

**SYNODE RÉGIONAL REGION PARISIENNE
DOURDAN
14,15 &16 NOVEMBRE 2014
Cahier post-synodal**

Eglise protestante unie de France en Région Parisienne
37 rue Tournefort – 75005 PARIS
secretariat-rp@eglise-protestante-unie.fr

Sommaire

INTRODUCTION.....	3
COMPOSITION DU BUREAU DU SYNODE REGIONAL.....	4
RAPPORTEURS DES SUJETS SYNODAUX	4
COMPOSITION DU CONSEIL REGIONAL (TITULAIRES)	5
COMPOSITION DE LA DELEGATION AU SYNODE NATIONAL.....	5
ADOPTION DU PROJET D'EMPLOI DU TEMPS	5
« BENIR, TEMOINS DE L'EVANGILE DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ET DES COUPLES » RECAPITULATIF DES VOTES SUR LE PROJET DE DECISION DES RAPPORTEURS NATIONAUX.....	6
« BENIR, TEMOINS DE L'EVANGILE DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ET DES COUPLES » REMARQUES COMPLEMENTAIRES DU SYNODE REGIONAL – REGION PARISIENNE	10
REDECOUPAGE DE LA REGION PARISIENNE EN HUIT CONSISTOIRES	14
DEUXIEME POSTE DE L'EGLISE PROTESTANTE UNIE DU MARAIS.....	14
RECAPITULATIF DES DECISIONS FINANCIERES	15
RECAPITULATIF DES VOËUX.....	17
MESSAGE DU PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL.....	20
MESSAGE DU SYNODE REGIONAL A L'ACAT.....	25
MESSAGE AU SYNODE LUTHERIEN	25
ELECTION DE LA MODERATRICE DU SYNODE 2015	25
MONTANT DE L'OFFRANDE	25
DATE DU SYNODE REGIONAL 2015	25

INTRODUCTION

Chers frères et sœurs,

Voici le cahier post-synodal. Il contient l'essentiel des décisions prises au Synode régional 2014. A chacune et chacun de les relayer dans les Conseils, Assemblées d'Eglise, Œuvres et Mouvements.

En ce qui concerne le sujet « BENIR. Témoins de l'Evangile dans l'accompagnement des personnes et des couple », les votes du Synode régional sur le projet de décision des rapporteurs nationaux et les remarques du synode régional sur ce même projet de décision des rapporteurs nationaux, constituent l'avis de notre région parisienne réformée. Les rapporteurs nationaux vont travailler avec cet avis et ceux des huit autres régions de l'Eglise protestante unie de France, en vue du synode national de Mai 2015, dont nous appliquerons ensuite les décisions.

Le Conseil régional indiquera prochainement les étapes à venir pour la mise en place des Conseils et des Assemblées des huit consistoires.

Merci également de transmettre le témoignage que nous avons reçu de la Modération, des rapporteurs et de l'aumônerie dans l'exercice de leur mission.

Bertrand de CAZENOVE

COMPOSITION DU BUREAU DU SYNODE REGIONAL

MODERATEUR :

Pasteur Gill DAUDE

VICE-MODERATRICES :

Pasteure Esther-Mélanie BOULINEAU, Madame Marie-Pierre COURNOT

BUREAU DU SYNODE :

En qualité de questeurs : Monsieur Jean-François AKAR
 Monsieur Jean-Claude LACROIX
 Pasteur proposant Georges LETELLIER
 Pasteur proposant Amos NGOUA MOURI
 Pasteur Didier PETIT
 Madame Béryl VEILLET

En qualité de secrétaires : Madame Isabelle DUVAUX-BECHON
 Pasteur David GONZALEZ
 Madame Nicole GRECOURT

COMMISSION DES VŒUX :

Pasteur Christian APEL
Madame Joëlle HERSCHEL-JORNOD
Monsieur Frédéric MARTIN
Monsieur Thierry MOURGUE
Pasteure Agnès SCHAEFFER
Pasteur James WOODY

RAPPORTEURS DES SUJETS SYNODAUX

THEME « BENIR, TEMOINS DE L'EVANGILE DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ET DES COUPLES » :

Madame Nadine DAVOUS
Pasteur Vincent NÊME-PEYRON

REDECOUPEGE DES CONSISTOIRES :

Pasteure Béatrice HOLLARD-BEAU
Monsieur Michel RAYROUX

COMPOSITION DU CONSEIL REGIONAL (TITULAIRES)

BUREAU

Président : Pasteur Bertrand de CAZENOVE
Vice-présidents : Monsieur Bruno BARTH
Pasteure Béatrice HOLLARD-BEAU
Trésorier : Monsieur Christian VOITELLIER
Secrétaire : Madame Monique FEUILLETTE

MEMBRES

Pasteure Laurence BERLOT, Madame Marie BIANXSOMPA, Pasteur Marc de BONNECHOSE, Pasteure Nathalie CHAUMET, Madame Judith DORE, Pasteur Denis HELLER, Madame Nicole GRECOURT, Pasteur Andréas LOF, Monsieur Jean-Jacques LUGBULL, Pasteur Robert PHILIPOUSSI, Monsieur Michel RAYROUX, Monsieur François SHONDA, Madame Véronique THIERRY-MIEG.

COMPOSITION DE LA DELEGATION AU SYNODE NATIONAL

Laïcs :

Bruno BARTH, Marie Pierre COURNOT, Judith DORÉ, Joëlle HERSCHEL-JORNOD, Béatrice KRAEMER, Jean LOIGNON, Thierry MOURGUE, Michel RAYROUX

Ministres :

Victor ADZRA, Florence BLONDON, Béatrice CLERO-MAZIRE, Paul DORÉ, Isabelle HERVÉ, Vincens HUBAC, Agnès von KIRCHBACH, Robert PHILIPPOUSSI

ADOPTION DU PROJET D'EMPLOI DU TEMPS

Adopté par acclamation

« BENIR, TEMOINS DE L'EVANGILE DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ET DES COUPLES » RECAPITULATIF DES VOTES SUR LE PROJET DE DECISION DES RAPPORTEURS NATIONAUX

1. Bénir : un don à recevoir, une richesse à partager

1.1. Nous trouvons la source de notre joie dans le « oui » premier que Dieu pose sur nous en Jésus-Christ. Telle est la bénédiction qui fonde nos existences.

1.2. Partager cette joie en étant à notre tour porteurs de bénédiction pour les femmes et les hommes d'aujourd'hui, telle est notre vocation. L'Église protestante unie de France reçoit avec humilité et confiance cette mission d'être témoin de l'Évangile dans l'accompagnement des personnes et des couples. L'accueil de toutes celles et tous ceux qui frappent à sa porte et les gestes de bénédiction qu'elle peut poser de la part de Dieu sont autant de façons de dire la bonne nouvelle de son amour premier et de relayer son appel à vivre en relation avec lui.

1.3. « Bénissez, car c'est à cela que vous avez été appelés, afin d'hériter la bénédiction »

(1Pi 3, 9) : cette exhortation de l'épître de Pierre nous rappelle que bénir est source de bénédiction pour celui qui reçoit comme pour celui qui donne !

1.4. L'Église protestante unie de France se veut attentive aux aspirations de ses contemporains, sans pour autant se soumettre « aux courants successifs et changeants des idéologies ». Sans non plus figer les Écritures dans la lettre d'une loi immuable, elle entend être fidèle à l'Évangile de Jésus-Christ et à ses exigences, fondement de sa foi et de son espérance pour aujourd'hui et pour demain.

127 VOIX FAVORABLES, 19 DEFAVORABLES

2. Ce qu'est la bénédiction : accueil gratuit de Dieu et appel à vivre de l'Évangile

2.1. Bénir, ce n'est pas faire un acte magique qui contraindrait Dieu à nous être favorable ; c'est poser un signe et une parole qui disent son amour et sa présence. Cependant, parce qu'elle renvoie à celui qui fait toutes choses nouvelles, parce qu'elle suscite la confiance en lui, la grâce de la bénédiction est vraiment source de paix et d'espérance, elle ouvre l'avenir et oriente une dynamique de vie nouvelle.

2.2. Être béni, ce n'est pas un droit auquel nous pourrions prétendre ; c'est un cadeau qui nous est offert par grâce, à recevoir dans la foi, et c'est une invitation à accueillir les événements de la vie avec gratitude.

2.3. Bénir, ce n'est pas dire que Dieu approuve tous nos actes, ce n'est pas non plus donner une assurance tous risques qui garantirait nos projets ; c'est attester de sa bienveillance, de son pardon dans nos errances, de sa présence auprès de nous dans nos échecs comme dans nos succès. C'est une invitation à oser l'aventure de la relation avec Dieu.

2.4. La bénédiction est à la fois accueil et envoi ; ne retenir qu'un seul des deux pôles ne rend pas compte du mouvement même de la bénédiction. L'accueil est premier, l'envoi est second mais non pas secondaire. Car le « oui » de Dieu posé sur notre

être conduit à discerner aussi le « non » qu'il prononce sur certaines de nos façons d'être. En nous redisant l'amour gratuit et inconditionnel de Dieu manifesté en Jésus-Christ, la bénédiction nous décentre de nous-mêmes et nous libère de tout souci d'autojustification. Elle nous appelle à laisser cet amour transformer nos vies pour les mettre au diapason de l'Évangile.

129 VOIX FAVORABLES, 17 DEFAVORABLES

3. Ouvrir un chemin ensemble

3.1. Sur la base de cette compréhension de la bénédiction, le Synode national appelle donc les fidèles, les paroisses et Églises locales, à accueillir pour eux-mêmes ce don de Dieu et à poursuivre la réflexion sur leurs pratiques de bénédictions. Ce faisant, l'Église protestante unie de France entend marcher dans la communion fraternelle : la « *Koinônia* » telle qu'en témoignent les Écritures. Il ne s'agit ni de confondre la légitime diversité avec une juxtaposition de convictions et de pratiques individuelles (simple pluralité), ni d'assimiler l'unité de l'Église avec l'imposition à tous d'une conviction et d'une pratique unique (uniformité). La « *Koinônia* » est une manière de vivre ensemble en Église, en valorisant nos différences par l'intérêt que nous leur portons, dans la confiance et la gratitude d'être frères et sœurs, enfants divers d'un même Père céleste. Ainsi, ouvrir un chemin ensemble, c'est considérer précisément comme une bénédiction le fait que Dieu nous parle à travers nos différences.

128 VOIX FAVORABLES, 18 DEFAVORABLES

3.2. Dans cet esprit, le Synode invite les Églises locales et paroisses à explorer les voies possibles pour signifier en Église la bénédiction de Dieu dans la vie concrète de ceux qui s'adressent à elle,

- en usant des pratiques déjà établies comme autant d'occasions de la manifester,
- en accueillant avec sérieux et attention les demandes nouvelles qui pourraient leur être adressées, et en s'efforçant d'y apporter des réponses ancrées dans l'Évangile,
- en confiant la régulation de ces réponses à une instance nationale.

95 VOIX FAVORABLES, 46 DEFAVORABLES

4. Bénédiction des couples

4.1. S'agissant de la bénédiction d'un couple à l'occasion de son mariage, l'Église protestante unie de France exprime aujourd'hui ses convictions de la manière suivante.

4.2. Les témoignages des Écritures nous rappellent le caractère structurant de la différence et de l'union entre l'homme et la femme. Ils chantent la joie d'un tel couple, en célèbrent les bienfaits et le proposent comme parabole de la fidélité de Dieu à son peuple et du Christ à son Église. La bénédiction de mariage témoigne alors de ce « oui » de Dieu au plaisir des cœurs et des corps qui devient alliance et projet, chemin et promesse. Elle assure le couple de la bienveillance divine, au travers des joies, des ambiguïtés et des difficultés de la vie conjugale.

113 VOIX FAVORABLES, 33 DEFAVORABLES

4.3. Le couple ainsi décrit n'est toutefois pas un absolu qui s'imposerait à tous comme seule voie d'épanouissement. A travers l'histoire, et les Écritures elles-mêmes en témoignent, d'autres chemins existent, qui relèvent de la culture, de la liberté évangélique, des données concrètes de l'existence, choisies ou subies. Notre Église n'entend pas confondre toutes ces voies possibles.

109 VOIX FAVORABLES, 31 DEFAVORABLES

4.4. Concernant les couples de même sexe, certains y voient une forme légitime, avec ses différences, de vie conjugale, tandis que pour d'autres, le couple homosexuel ne peut prétendre au même statut symbolique que le couple hétérosexuel. Tout en réservant la bénédiction de mariage à celui-ci, le Synode invite les ministres, les conseils presbytéraux, les Églises locales et paroisses :

106 VOIX FAVORABLES, 42 DEFAVORABLES

- à accueillir les couples de même sexe,

121 VOIX FAVORABLES, 26 DEFAVORABLES

- à les accompagner dans leur effort pour discerner les chemins de vérité que leur ouvre l'Évangile,

91 VOIX FAVORABLES, 48 DEFAVORABLES

- et à poursuivre leur réflexion pour inventer des manières appropriées de leur dire la bienveillance inconditionnelle de Dieu, sans laisser entendre l'équivalence de toutes les formes de vie conjugale.

99 VOIX FAVORABLES, 44 DEFAVORABLES

- Ces réflexions pourront aller jusqu'à concevoir de nouveaux modes d'expression liturgique susceptibles de recevoir et de célébrer les alliances de vie des couples de même sexe au sein de nos Églises locales.

92 VOIX FAVORABLES, 55 DEFAVORABLES

Ces expressions liturgiques devraient recevoir l'aval de l'instance de régulation mentionnée, jusqu'à ce que l'Église prenne une décision plus définitive.

55 VOIX FAVORABLES, 90 DEFAVORABLES

4.5. Concernant les couples qui choisissent de ne pas se marier civilement mais souhaitent placer leur vie conjugale sous le regard de Dieu, le Synode, tout en réaffirmant l'importance de l'institution du mariage, invite les ministres, les conseils presbytéraux, les Églises locales et paroisses :

- à accueillir ces couples,

117 VOIX FAVORABLES, 30 DEFAVORABLES

- et à les accompagner dans leur effort pour discerner les chemins de vérité que leur ouvre l'Évangile.

91 VOIX FAVORABLES, 52 DEFAVORABLES

Il invite l'Église à poursuivre la réflexion pour déterminer s'il est souhaitable de mettre en œuvre des pratiques liturgiques de bénédiction sur ces couples. Ceci devrait prendre place dans une réflexion plus large sur le mariage.

92 VOIX FAVORABLES, 54 DEFAVORABLES

5. Bénédiction des personnes

5.1. Le Synode se réjouit de la volonté des Églises locales d'être témoins de l'Évangile dans l'accompagnement des personnes, par l'attention qu'elles prêtent aux demandes de bénédiction, dans des situations particulières afférentes à la sphère privée comme dans les liturgies publiques relevant des traditions protestantes.

124 VOIX FAVORABLES, 20 DEFAVORABLES

5.2. Il les invite à oser innover, sans démagogie, en discernant ce qui contribue à l'édification du peuple de Dieu, et en s'aidant pour cela des avis et conseils de l'instance de régulation mentionnée.

92 VOIX FAVORABLES, 52 DEFAVORABLES

6. Envoi

Le Synode exhorte les Eglises locales et paroisses à exercer ainsi la liberté des enfants de Dieu, avec le souci de l'attention aux plus faibles, dans la communion fraternelle, et la confiance au Dieu de Jésus-Christ, qui nous bénit et nous appelle à bénir !

99 VOIX FAVORABLES, 39 DEFAVORABLES

« BENIR, TEMOINS DE L'EVANGILE DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ET DES COUPLES » REMARQUES COMPLEMENTAIRES DU SYNODE REGIONAL – REGION PARISIENNE

I. Sur le processus synodal

- Il se réjouit :
 - que ce sujet ait été choisi, avec ses nombreuses dimensions spirituelles, bibliques, ecclésiologiques, éthiques et pastorales.
 - d'avoir pu vivre des échanges fraternels et bienveillants, souvent engagés, chacun veillant à ne pas blesser l'autre.
- L'articulation du thème général "Bénir" et d'une question particulière ("Bénédiction des couples de même sexe") est apparue opaque à certains synodaux, l'un étant soupçonné de masquer ou d'orienter l'autre.
- Des synodaux auraient souhaité que notre Eglise se donne davantage de temps avant de se prononcer sur ce thème
- Le synode est soucieux de ne pas fragiliser le dialogue œcuménique tout en désirant préserver la liberté de son cheminement ecclésial sur ces questions.
- Ce travail nous a interrogés sur le sens et nos compréhensions de la conjugalité ainsi que sur notre rapport à l'Ecriture et son autorité, avec la diversité de nos interprétations et leurs limites.

Adopté : 123 voix Pour, 10 Contre

II. Et sur le fond

Le synode a mis à jour des points consensuels, des réfutations, des remarques ou arguments et propose un ensemble de commentaires et de propositions complémentaires, paragraphe par paragraphe, sur le "Projet national de décision : *"Bénir. Témoins de l'Evangile dans l'accompagnement des personnes et des couples"*.

1) Bénir : un don à recevoir, une richesse à partager

Sur les paragraphes 1 et 2, des synodaux regrettent qu'il ne soit pas davantage fait mention de Jésus-Christ, du Saint-Esprit et de la Grâce.

Avec les rapporteurs nationaux, le synode "trouve la source de sa joie dans le « oui » premier que Dieu pose sur nous en Jésus-Christ. Telle est la bénédiction qui fonde nos existences".

Certains aimeraient une clarification de l'expression "oui premier de Dieu".

De même, il encourage l'Eglise à être "porteur de bénédiction pour les hommes et les femmes aujourd'hui" et porte son attention sur l'accueil de tous ceux qui "frappent à la porte de l'Eglise", en le manifestant notamment par des gestes de bénédiction.

Enfin, il partage la conviction que " bénir est source de bénédiction pour celui qui reçoit comme pour celui qui donne !"

Par contre, le synode demande que la citation et la référence à Barmen soient supprimées, le contexte étant radicalement différent.

Adopté : 132 voix Pour, 1 Contre

2) Ce qu'est la bénédiction : accueil gratuit de Dieu et appel à vivre de l'Évangile

Le synode partage largement la conviction que "*Bénir, ce n'est pas faire un acte magique qui contraindrait Dieu à nous être favorable ; c'est poser un signe et une parole qui disent son amour et sa présence. Cependant ... la grâce de la bénédiction est vraiment source de paix et d'espérance, elle ouvre l'avenir et oriente une dynamique de vie nouvelle*".

Il pense également que "Bénir est attesté de la bienveillance de Dieu et une invitation à oser l'aventure de la relation avec Dieu".

De même, s'il affirme avec joie "qu'être béni ... nous est offert par grâce, à recevoir par la foi", des synodaux soulignent que "tous les événements de la vie peuvent difficilement être vécus dans la gratitude".

Si le synode s'accorde avec la double dimension de la bénédiction - accueil et envoi – des synodaux s'interrogent sur le "non" que Dieu prononcerait sur certaines "façons d'être". Qui discerne et selon quels critères ?

Adopté : 129 voix Pour, 5 Contre

3) Ouvrir un chemin ensemble

Le synode demande un approfondissement de la thématique de la "*Koinônia*". Jusqu'à quel point nos différences sont-elles un avantage ? Comment vivre la "*koinônia*" lorsque les positions sont antagonistes ?

Sur les "demandes nouvelles" de bénédiction, des synodaux estiment qu'elles ne devraient connaître aucune restriction tandis que d'autres craignent "des expériences dépassant l'admissible".

Concernant la création d'une "instance de régulation", le synode manifeste une grande perplexité.

Au-delà de la terminologie choisie, son existence même, sa composition et son cahier des charges posent problème.

Pour des synodaux, cette instance constituerait une entorse au "régime presbytéro-synodal".

Selon quels critères, l'instance de régulation devrait-elle donner son "aval" ? Et doit-elle le faire ?

Ne devrait-elle pas plutôt, sous un autre nom, accompagner simplement les paroisses, proposer des documents liturgiques et évaluer nos pratiques ultérieurement ? Et quel serait le rôle d'une future commission de liturgie ?

Par ailleurs pour des synodaux il ne semble pas raisonnable de demander de manière générale aux paroisses de "concevoir de nouveaux modes d'expressions liturgiques", sans que ladite commission propose un matériel liturgique et un accompagnement approprié.

Adopté : 120 voix Pour, 8 Contre

4) Bénédiction des couples

Le synode est partagé sur la mise en avant, à partir de l'Écriture, du couple hétérosexuel " parabole de la fidélité de Dieu à son peuple et du Christ à son Église".

Des synodaux se demandent : l'Écriture privilégie-t-elle vraiment cette forme de conjugalité ?

D'autres, plus nombreux, adhèrent à cette présentation et estiment essentiel de "ne pas confondre les formes de conjugalité".

Quelques clarifications sont demandées : Quels sont ces "autres chemins" dont les Écritures témoigneraient ? Quel est ce "statut symbolique" qui serait particulier au couple hétérosexuel ?

L'expression "accompagner leurs efforts pour discerner les chemins de vérité que leur ouvre l'Évangile" est contestée. Pourquoi cette incitation est-elle réservée aux couples hétérosexuels non mariés et aux couples homosexuels ? La vérité est-elle liée à une forme de sexualité ou de conjugalité ?

Ne faudrait-il pas simplifier l'expression par "les accompagner." ?

Le synode repère un changement de ton, davantage "lyrique" concernant les couples hétérosexuels et plus "neutre" pour les couples de même sexe.

Par rapport aux couples mariés de même sexe, si le synode souhaite également "trouver des manières appropriées de leur dire la bienveillance inconditionnelle de Dieu", l'avis est très partagé quant à la célébration de l'alliance de ces couples.

Des synodaux s'y opposent.

D'autres, au contraire, ne comprennent pas pourquoi l'expression "bénédiction de mariage" n'est pas employée à leur sujet... la terminologie proposée n'évoquant même pas directement la bénédiction.

Des synodaux approuvent la proposition des rapporteurs nationaux, c'est à dire la possibilité de mettre en place des célébrations liturgiques d'alliance de vie de couples de même sexe.

Là encore, une double tension peut être repérée : entre l'accueil inconditionnel des personnes et la bénédiction de leur couple; entre la prise au sérieux de "l'alliance de vie" des couples de même sexe et la primauté du mariage hétérosexuel, l'usage de l'expression Alliance de vie et de ses implications théologiques est discuté par des synodaux.

La notion de "période d'expérimentation" semble illusoire : comment l'Église pourrait mettre fin à des "célébrations d'alliance de vie" de couples de même sexe pratiquées jusque-là ?

Le synode est également très partagé quant aux pratiques liturgiques concernant les couples non-mariés.

Des synodaux critiquent l'absence de cette thématique dans les dossiers préparatoires.

Au-delà de cette question méthodologique, des synodaux regrettent que cette pratique ne soit pas possible dès à présent; d'autres y verraient une confusion entre les différentes formes de conjugalité.

Enfin, une question subsiste par rapport à la loi civile : est-ce légal ?

Adopté : 121 voix Pour, 17 Contre

5) Bénédiction des personnes

Le Synode entend prêter attention "aux demandes de bénédiction, dans des situations particulières afférentes à la sphère privée comme dans les liturgies publiques relevant des traditions protestantes".

Le projet de décision pourrait proposer quelques exemples de ces nouvelles formes de bénédiction des personnes; mais quelles limites peut-on donner aux multiples demandes de bénédiction ? Qui en décide et selon quels critères ?

Le synode s'interroge sur les "traditions protestantes" et propose pour la phrase la formulation suivante : "comme dans les liturgies protestantes".

Adopté : 119 voix Pour, 1 Contre

6) Envoi

Concernant l'envoi, l'expression "attention aux plus faibles" pose question : qui désignons-nous par cette expression ? Le synode souhaiterait réécrire l'envoi de telle manière qu'il soit un encouragement puissant fait à chacun d'être porteur de bénédictions dans le monde.

Adopté : 122 voix Pour, 5 Contre

III. Demandes

Les thématiques de la conjugalité (cf. 4.5) et de l'autorité de l'Écriture sont sans cesse réinterrogées par nos débats synodaux. Sans doute le seront-elles encore. Le synode invite d'ores et déjà les Églises locales à (re)prendre connaissance des travaux des synodes nationaux qui y étaient consacrés.

Adopté : 117 voix Pour, 5 Contre

Il souhaite que le projet de décision final soit formulé le plus clairement possible pour la compréhension du plus grand nombre.

Par-delà ces remarques, réfutations et questionnements, le synode régional invite nos Églises à être témoins de l'Évangile dans l'accompagnement des personnes et des couples. Il n'oublie pas la bénédiction première de Dieu, et, en retour, le bénit : "Mon âme, bénis l'Éternel et n'oublie aucun de ses bienfaits" (Ps 103,1).

Adopté : 135 voix Pour, 0 Contre

REDECOUPAGE DE LA REGION PARISIENNE EN HUIT CONSISTOIRES

Vu la modification des régions Est, Nord-Normandie, Centre-Alpes-Rhône et Région parisienne par le Synode national 2012,
Vu le rapport du groupe de travail et la carte du découpage proposée,
Vu la Constitution de l'Eglise protestante unie de France, et notamment son article 5,

Le Synode régional réuni à Dourdan les 14,15 et 16 novembre 2014, décide que la Région parisienne de l'Eglise protestante Unie sera dorénavant découpée en 8 consistoires :

- **Paris Sud** : Pentemont-Luxembourg, Montparnasse-Plaisance, Port Royal-Quartier Latin, Montrouge, Le Kremlin-Bicêtre et environs, Boulogne, Auteuil, Annonciation.
- **Paris Nord-Ouest** : Etoile, St-Esprit, Batignolles, Levallois-Clichy, Neuilly, Argenteuil-Asnières-Bois Colombes, Cergy-Pontoise, Ermont-Taverny, Enghien, Sarcelles.
- **Paris Nord-Est** : Oratoire du Louvre, Belleville, Béthanie, La Rencontre, Le Marais, Foyer de l'Âme, Pantin-Le Pré St-Gervais, Aubervilliers.
- **Ile-de-France Est** : Aulnay-Drancy, Le Raincy et environs, Lagny-Chelles-Marne la Vallée, Nanteuil les Meaux, Meaux*, Château-Thierry, Champigny, St-Maur, Vincennes-Montreuil, Charenton-Créteil.
- **Ile-de-France Ouest** : Poissy, Houilles, Mantes-Les Mureaux, St-Germain-Chambourcy, Marly et environs, Le Vésinet-Chatou-Croissy-Montesson-Le Pecq, Rueil-Nanterre.
- **Ile-de-France Sud-Ouest** : Versailles, St-Cloud-La Celle S-Cloud, Meudon-Sèvres-Ville d'Avray, Jouy en Josas-Viroflay-Velizy-Chaville, Clamart-Issy-Meudon la forêt, Rambouillet-Chevreuse-Monfort L'Amaury, St-Quentin en Yvelines, Dreux-Marsauceux, Chartres-Beauce et Perche.
- **Ile-de-France Sud-Est** : Choisy le Roi, Villeneuve St-Georges, Boissy St-Léger-Vallée du Réveillon, Communauté de Robinson, Vallée de Chevreuse, Vallée de l'Orge, Corbeil-Evry, Melun-Provins-Sénart et environs.
- **Centre Est** : Fontainebleau-Nemours-Montereau, Montargis, Chatillon-Coligny, Sens et environs, Auxerre et disséminés, Cosne-Sancerre-Bords de Loire, Nevers, Troyes et Aube.

* Sous réserve de l'adoption par l'Association culturelle des statuts conformes aux statuts-types de l'UNAC-EPUdF.

Adopté : 115 voix Pour, 0 Contre

DEUXIEME POSTE DE L'EGLISE PROTESTANTE UNIE DU MARAIS

Le Synode régional de l'Eglise Protestante Unie de France, Région parisienne réuni les 14 , 15 et 16 novembre 2014 au vu du rapport du Conseil régional et des constats et perspectives qui y sont présentés, demande la création à titre définitif d'un deuxième poste à l'Eglise Protestante Unie du Marais, conformément à la Constitution de l'Eglise Protestante Unie de France (Art 24 § 1 et RA-24 § A 1- 1 à 5) et transmet cette demande au Conseil National pour transmission au Synode National.

Adopté : 125 voix Pour, 2 Contre

RECAPITULATIF DES DECISIONS FINANCIERES

Décision 1 : Résultat de l'exercice 2013 et quitus au Conseil Régional pour sa gestion financière.

Le synode régional de l'Eglise protestante unie de France en région parisienne, réuni à Dourdan les 14, 15 et 16 novembre 2014,

- Prend acte des comptes de l'exercice 2013 qui lui ont été présentés et qui se soldent par un résultat négatif de 298 696,98 €, se décomposant en un résultat opérationnel négatif de 220 212 €, et un résultat sur le fonds immobilier négatif de 78 685 €.
- Il donne quitus au Conseil Régional pour sa gestion financière de l'exercice 2013

Adoptée : 130 voix Pour, 0 Contre

Décision 2 : Affectation du résultat 2013.

Le synode régional de l'Eglise protestante unie de France en région parisienne, réuni à Dourdan les 14, 15 et 16 novembre 2014,

- prend acte que le :

résultat à répartir s'élève à : 298 696,98 €,

- approuve l'affectation proposée par le Conseil régional à savoir :

un montant de : 220 012,26 €
aux fonds associatifs diminuant leur montant de 1 338 317,87 €
à 1 118 305,61 €

un montant de 78 684,72 €
au fonds immobilier ramenant les sommes disponibles de 306 162,09 €
à 227 477,37 €

Adoptée : 136 voix Pour, 0 Contre

Décision 3 : Montant des cibles 2015

Le synode régional de l'Eglise protestante unie de France en région parisienne, réuni à Dourdan les 14, 15 et 16 novembre 2014,

Arrête le montant total des « cibles » pour l'année 2015 à la somme de : 4 395 412 euros.

Adoptée : 133 voix Pour, 6 Contre

Décision 4 : Budget 2015

Le synode régional de l'Eglise protestante unie de France en région parisienne, réuni à Dourdan les 14, 15 et 16 novembre 2014,

- Fixe, pour l'année 2015, à **un montant de 4 469 298 € le budget de charges de fonctionnement** de la région parisienne.

- Ce montant comprend notamment les éléments suivants :
 - Titre A (versements à l'UNAC EPUdF, comprenant les éléments de rémunération de l'aumônier national) **1 715 906 €**
 - Titre B (traitements des ministres en poste dans la région) : **1 972 142 €**
 - Titre C (dépenses de fonctionnement de la région parisienne) : **431 250 €**
 - Titre D (Missions DEFAP) : **350 000 €**

Adoptée : 129 voix Pour, 4 Contre

Décision 5 : ASEMEPUdF cotisation annuelle pour 2015

Le synode régional de l'Eglise protestante unie de France en région parisienne, réuni à Dourdan les 14, 15 et 16 novembre 2014,

- Fixe le montant de **la cotisation annuelle de l'ASEMEPUdF-RP pour l'année 2015 à 250 euros** pour chaque Eglise locale.

Adoptée : 137 voix Pour, 1 Contre

Décision 6 : Fonds de réserve E2P.

Le synode régional de l'Eglise protestante unie de France en région parisienne, réuni à Dourdan les 14, 15 et 16 novembre 2014,

décide, suite à la réunion des associations Auditoire et E2P au sein d'une même association, l'Atelier Protestant Ethique et Société (A.P.E.S.), d'affecter à ce dernier le fonds de réserve d'un montant de 44 314 € qui avait été constitué au profit du développement de l'E2P, ce fonds devant servir au financement des investissements de l'APES dans des projets.

Adoptée : 136 voix Pour, 1 Contre

RECAPITULATIF DES VŒUX

Vœu n°1 Lumières de la Paix de Bethléem

- Reconnaisant de l'enthousiasme et de la bonne volonté des jeunes qui s'engagent et prennent des responsabilités dans l'animation des unités de louveteaux/louvettes et éclaireuses/éclaireurs unionistes ;
- Constatant que pour beaucoup de ces jeunes le scoutisme est le seul ou le premier lieu de contact avec l'Eglise en général, et le protestantisme en particulier ;
- Sachant qu'à la mi-décembre, chaque année, les unionistes sont invités à participer avec leurs frères et sœurs catholiques des Scouts et Guides de France à l'événement international des Lumières de la Paix de Bethléem, qui consiste à rapporter de Bethléem à Vienne en Autriche une bougie allumée dans la grotte de la Nativité, puis à la diffuser dans toutes les grandes villes européennes et de là dans les paroisses ;

Le synode régional de l'Eglise Protestante Unie de France en région parisienne réformée, réuni à Dourdan, les 14, 15 et 16 novembre 2014, encourage les paroisses à accueillir avec toute la bienveillance possible les demandes de participation d'unités unionistes aux cultes de fête de Noël des écoles bibliques pour partager ces Lumières de la Paix avec les familles présentes.

Adopté : 125 voix Pour

Vœu n°2 Accompagnement musical préenregistré de l'orgue pour les cultes

Un nombre important de paroisses en France se retrouvent régulièrement sans accompagnement musical lors de cultes, faute d'organiste. Il existe déjà des interprétations à l'orgue sur DVD ou en téléchargement, mais celles-ci pourraient être complétées de telle manière que figure le prélude avant le chant et qu'il y ait un traitement différencié entre spontanés et cantiques.

Afin d'y remédier, le synode régional de l'Eglise Protestante Unie de France en région parisienne réformée, réuni à Dourdan, les 14, 15 et 16 novembre 2014, demande à la coordination nationale pour l'évangélisation et la formation de mettre en place des outils adéquats (enregistrements, CD, DVD, téléchargements).

Adopté : 132 voix Pour

Vœu n°3 Les Chrétiens d'Orient

Suite aux incendies provoqués par les fanatiques islamistes de 70 églises et bâtiments chrétiens en Egypte en août 2013, et à la même époque au projet (abandonné) de frappe aérienne franco-américaine en Syrie qui aurait pu avoir pour conséquence un massacre massif des chrétiens syriens par les Djihadistes, la « Coordination des Chrétiens d'Orient en Danger - CHREDO » a été créée. Elle regroupe des représentants religieux des Eglises d'Orient en France, des Organisations laïques françaises originaires de 4 pays d'orient (Egypte, Irak, Liban et Syrie) et des ONG françaises catholiques et protestantes.

Depuis, CHREDO

- a obtenu le soutien de 130 parlementaires de tous bords politiques

- a été auditionnée par l'Assemblée Nationale, le Sénat et le Parlement Européen qui l'a récemment sélectionné pour le prix Sakharov 2014
- a suscité la création à l'Assemblée Nationale d'un Groupe d'Etudes (150 députés, de droite comme de gauche) sur les Chrétiens d'Orient afin que les députés suivent la question au jour le jour. Ce groupe auditionnera CHREDO le 16 décembre 2014
- a saisi la Cour Pénale Internationale contre DAECH (l'Etat Islamique EI) pour crime contre l'humanité, et sa demande a été déclarée « recevable »
- a signé « l'Appel de Paris » conjointement avec la Mosquée de Paris et 4 autres institutions de l'Islam de France, qui condamne le terrorisme de l'EI et prévoit des actions communes à travers un comité de travail.

Le synode régional de l'Eglise Protestante Unie de France en région parisienne réformée, réuni à Dourdan, les 14, 15, et 16 novembre 2014, solidaire des Chrétiens d'Orient à travers l'Action des Chrétiens en Orient (ACO), demande à la Fédération protestante de France de soutenir CHREDO dans ses actions visant à protéger les chrétiens et pour leur permettre de vivre en paix dans leur terre d'origine.

Adopté : 140 voix Pour

Vœu N°4 Manifeste « valeur ajoutée » de la Cimade

Le synode régional de l'Eglise Protestante Unie de France en région parisienne réformée, réuni à Dourdan, les 14, 15 et 16 novembre 2014, ayant pris connaissance du manifeste « valeur ajoutée » de La Cimade et considérant qu'il a toute sa place dans la dynamique de réflexion, d'échange et de partage « 2017 nos thèses pour l'Evangile, Protester pour Dieu Protester pour l'Homme »,

-Demande au Conseil régional de l'EPUDF en région parisienne, au Conseil national de l'EPUDF, au Conseil de la Fédération Protestante de France, de le faire circuler au sein des Églises et des Œuvres et Mouvements du protestantisme en les invitant à le signer.

- Demande aux Églises locales de la région de le diffuser auprès de leurs membres pour les inviter à le signer et s'en faire l'écho.

- Encourage les Églises locales à soutenir au moins une des quatre actions (femmes étrangères victimes de violences, réfugiés et leurs familles, égalité de droit pour tous, « vivre en famille » des personnes étrangères) proposées par La Cimade Île-de-France dans son courrier de sollicitation du printemps 2014

Adopté : 137 voix Pour

Vœu n°5 Projet de loi relatif au droit d'asile

Le synode régional de l'Eglise Protestante Unie de France en région parisienne réformée, réuni à Dourdan, les 14, 15 et 16 novembre 2014, inquiet des évolutions proposées dans le projet de loi sur le droit d'asile qui sera discuté à l'Assemblée Nationale à partir du 9 décembre 2014, demande à chaque Eglise locale d'interpeller les parlementaires de sa circonscription avant cette échéance, en leur remettant en main propre ou éventuellement en leur envoyant la lettre suivante (disponible auprès de la Fédération de l'Entraide Protestante),

« Madame la Député, Monsieur le Député,

Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur,

Le synode régional de l'Eglise Protestante Unie de France en région parisienne réformée, réuni à Dourdan, les 14, 15 et 16 novembre 2014, a exprimé son inquiétude, en particulier sur deux points, au sujet du projet de loi sur le droit d'asile qui sera discuté à l'Assemblée Nationale à partir du 9 décembre 2014.

1. Le remplacement du droit au séjour des demandeurs d'asile par le droit au maintien sur le territoire français se fonde sur une approche qui rend a priori suspecte leur présence en France.
2. Une des mesures les plus emblématiques du projet de loi est la surveillance des demandeurs d'asile. En effet, ceux-ci seraient cantonnés dans des lieux d'hébergement, leur liberté de circulation serait entravée afin de pouvoir mieux les expulser dès que leur demande d'asile est rejetée. Ceux qui quitteraient leur lieu d'hébergement sans autorisation du Préfet encourraient non seulement la suppression de leurs droits sociaux, mais aussi la clôture de leur demande d'asile.

Ainsi, ces dispositions se basent sur un principe de surveillance et non de protection des demandeurs d'asile, qui va à l'encontre de nos valeurs d'hospitalité et d'accueil.

Nous vous demandons d'être particulièrement vigilant sur ces points lors des débats sur ce projet de loi.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de notre haute considération. »

Adopté : 140 voix Pour

MESSAGE DU PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL

Frères et sœurs,

Pour ce message, je vous propose de cheminer avec la parole du Psaume 133 :

Oh ! Qu'il est bon, qu'il est agréable pour des frères d'habiter ensemble ! On dirait le parfum du bonheur sur la tête : Il descend sur la barbe, la barbe d'Aaron, qui descend sur l'encolure de ses vêtements. On dirait la rosée de l'Hermon qui descend sur les montagnes de Sion. Car c'est là que le Seigneur a décrété la bénédiction ; la vie pour toujours !

Nous sommes rassemblés pour 3 jours de synode, un temps à part dans des vies personnelles, familiales, professionnelles, ecclésiales, souvent très chargées. Et nous sommes invités à habiter ensemble, à cheminer pendant 3 jours, et bien plus que cela, car nous sommes aussi appelés à vivre ensemble dans l'une des régions de l'Eglise protestante unie, et donc de l'Eglise universelle.

Le Psaume 133 fait partie des psaumes de pèlerinage, de la montée vers Jérusalem. Un synode, c'est une marche commune. Au passage, cette année, le grand public aura entendu ce mot de synode, qui nous est usuel, à l'occasion de la convocation par le pape François d'un synode « *sur les défis pastoraux de la famille dans le contexte de l'évangélisation* ». Ce synode romain ne fait que commencer, nous en suivons avec intérêt le cheminement. Mais si nous sommes dans une situation semblable avec des débats et délibérations quant aux orientations de notre Eglise, notre marche commune est différente car nous sommes ici laïcs et pasteurs ensemble chargés du gouvernement de l'Eglise.

Ce gouvernement, c'est de rechercher et de se donner les moyens d'assumer la mission qui nous a été confiée : annoncer l'Evangile à ce monde que Dieu a tant aimé. Cela implique des débats et des décisions qui peuvent sembler très terre-à-terre :

- Les décisions d'organisation nécessaires à la bonne marche de l'Eglise en région parisienne (finances, consistoires),
- L'examen de la gestion du conseil régional, notamment les suites du dernier synode,
- L'écoute et le partage sur ce que proposent les services régionaux,
- Les chantiers qui viendront renouveler la dynamique régionale avec un effort particulier sur la communication,

Et, en même temps, nous sommes appelés à donner un avis au synode national sur un sujet qui a été travaillé dans les Eglises locales, et qui sera de nouveau examiné, à partir des avis des 10 régions, par les rapporteurs nationaux et les délégués au synode national. Un sujet qui concerne particulièrement notre relation au Dieu vivant et au vécu de notre foi : « *BENIR : témoins de l'Evangile dans l'accompagnement des personnes et des couples* ».

Et le synode, c'est aussi, je le vis ainsi, un temps partagé de ressourcement spirituel, de recentrement de nos vies dispersées, vers Celui qui nous appelle à son service et nous appelle à discerner sa fidèle présence dans l'Eglise et dans nos vies.

Oh ! Qu'il est bon et agréable pour des frères - et des sœurs - d'habiter ensemble !

Dans mon dictionnaire hébreu pour le qualificatif bon, il n'y a pas de synonyme. Pour agréable, on pourrait aussi parler de beauté, de grâce, d'amabilité, de douceur.

Et c'est avec tout cela que je salue en votre nom les nouveaux pasteurs et proposant arrivés dans notre Région : Christina Weinhold (Marly-le Roi), Ulrich Rösen-Weinhold (Houilles), Claire Chaumet (Montrouge, hélas empêchée pour une question médicale d'être présente à cette session, sans inquiétude), Georges Letellier (Aubervilliers), Amos Ngoua Mouri (Châtillon Coligny-Cosne-Sancerre- Bords de Loire).

De même pour saluer les délégués des Eglises réformées de Guadeloupe et Martinique, venus pour que créions des liens. C'est vraiment une première, et un événement. Puisse-nous l'accueillir comme un don de Dieu !

Et puis, même si la tristesse de la séparation demeure, il est bon et agréable de faire mémoire des serviteurs qui n'habitent plus avec nous, décédés depuis notre dernier synode : il n'est pas possible de les citer tous, et il serait sans doute juste d'en citer plus. Parmi les serviteurs décédés nous pensons à Catherine Amar, (ancienne trésorière régionale), Janine Köhler (présidente FPF de l'enseignement), Marie-Louise Girod Parot (célèbre organiste à l'Oratoire du Louvre, Fédération Musique et Chant) Pierre-Patrick Kaltenbach (président des Associations Familiales Protestantes) Pierre Louws (délégué synodal de Châtillon-Coligny), Pierre Moussiegt, (ancien du Conseil régional et trésorier de Sarcelles), Annie Valloton, illustratrice biblique.

Nous faisons aussi mémoire des pasteurs qui ont exercé dans notre région un temps de leur ministère : Jean-Marc Saint (Auteuil et aumônerie à l'État-major de la Marine), Daniel Lauvergeat (Sens), Robert Amedro (Aulnay-sous-Bois), Jean Boyer (Taverny, puis Alliance Biblique Française) Claude Lapert (Beauvais), Richard Sautter (Paris Etoile) Jean Hoibian (co-fondateur de l'APAPEJ).

S'il est doux et agréable de les citer et de faire mémoire, c'est dans la reconnaissance et l'espérance que pour Dieu, tous sont vivants. S'ils n'habitent plus avec nous sur terre, ils ont leur demeure auprès du Père.

Je salue aussi quelques-uns de ceux qui n'ont pu vivre ici ces 3 jours, pour des questions de santé : Jacques Valluis (Pentemont-Luxembourg) qui fait face avec courage et lucidité à la maladie qui l'affaiblit de plus en plus, la pasteure Christine Durand-Leis (Paris-Béthanie) toujours en convalescence après l'accident dont elle a été victime, et le professeur Raphaël Picon, qui a dû subir une opération chirurgicale qui s'est bien passé, mais qui nécessite un traitement préventif de radiothérapie. Comme eux pour nous, nos pensées et prières les accompagnent.

Oh ! Qu'il est bon et agréable pour des frères et des sœurs d'habiter ensemble...

Dans ce psaume, il est frappant que cette bénédiction d'habiter ensemble, descend : c'est comme l'huile parfumée et la rosée qui descendent. Nous sommes rejoints par cette annonce que Dieu donne, fait descendre cette bénédiction, à combien plus forte raison en Jésus-Christ. Et ainsi nos propres paroles et gestes de bénédictions sont des réponses de foi et de témoignage.

Mais voilà, la joie d'être appelé à participer à cette bénédiction de Dieu est troublée par des divergences marquées, avant même que le débat sur le thème synodal commence – signe au passage que le débat était nécessaire ! Ce sujet synodal, paradoxalement, n'a pas semblé à des frères et sœurs une bénédiction... et Je le confesse, j'ai personnellement éprouvé de la perplexité en amont de la réflexion... et pourtant je voudrais ici remercier les rapporteurs régionaux qui ont régulièrement présenté de façon positive ce sujet : « *Quel beau sujet, écrivaient-ils dans la première de six lettres* ». Au fur et à mesure de la mise en place de dialogues, de recherches, d'études, de publication et de prière, il s'est avéré, me semble-t-il, que cette attitude à ce sujet ne relevait pas d'une méthode auto-persuasive, mais bien d'une démarche de membres d'Eglises en route dans un dialogue et une recherche biblique sur la question de ce que fait et nous demande le Seigneur.

Dans le psaume, la bénédiction pour les frères et les sœurs qui habitent ensemble descend sur les montagnes de Sion, car c'est là que le Seigneur a décrété la bénédiction : Sion, Jérusalem, le Temple. Cette bénédiction, avec la mention de l'huile parfumée sur Aaron, c'est comme une bénédiction sacerdotale. Ce qui signifie pour nous, qu'en Christ, à partir de la Croix, de Pâques et Pentecôte, ce n'est plus en étant réunis à Jérusalem au terme d'un pèlerinage que cette bénédiction est donnée, mais chaque fois que nous sommes assemblés en son nom.

Oh ! Qu'il est bon et agréable pour des frères et des sœurs d'habiter ensemble...

Le premier lieu où nous sommes appelés à vivre cet agréable bonheur, c'est l'Eglise locale. C'est là où nous vivons l'essentiel de notre vie communautaire. Elles sont nombreuses finalement les Eglises locales de notre région qui éprouvent ce sentiment de bonheur de rassembler des frères et des sœurs, de prier, d'écouter la Parole, de

s'entraider, de porter des projets, et où se tissent des liens entre jeunes et âgés, protestants de souche et nouveaux venus, Français d'origine et étrangers d'origine. Lors de mes visites en cette première année de ministère régional, au fur et à mesure des rencontres, je suis souvent frappé par la qualité d'attention à l'autre, le souci de vivre ensemble, dans la durée, en Eglise.

Il ne va pourtant pas de soi pour le chrétien de pouvoir vivre parmi d'autres chrétiens. Dans son premier chapitre sur la vie communautaire, un texte qui fait écho à la vie d'un séminaire pastoral clandestin de l'Eglise confessante en Allemagne en 35-371, Dietrich Bonhoeffer rappelle que c'est la volonté de Dieu que la chrétienté soit un peuple dispersé (et donc non plus une chrétienté !) disséminé comme une semence jetée « parmi tous les royaumes de la terre (Deutéronome. 28, 25) ». Ce sont à la fois, écrit-il, « sa malédiction et sa promesse ».

Nous ne sommes pas nous en situation de persécution (mais nous n'oublions pas celles et ceux qui le sont. CF. ce WE les 40 ans de la fondation par de l'ACAT, auquel participe François Walter). Nous ne sommes pas en situation de persécution, mais nous n'oublions pas que la communauté de frères et de sœurs en Christ est vraiment un don de Dieu, qui reste fragile et dont nous avons vraiment besoin, car c'est à travers la présence corporelle d'un frère dans la foi que le croyant peut louer le Créateur, le Conciliateur et le Rédempteur, Dieu Père, le Fils et le St Esprit. Cela nous invite d'autant plus à louer le Seigneur du plus profond de notre cœur, à le remercier pour la grâce de pouvoir encore aujourd'hui vivre dans la communauté de frères et de sœurs en Christ. Nous avons besoin des frères et des sœurs dans la foi, dans une communauté où chacun y est tour à tour celui dont la force encourage les autres, et celui dont la faiblesse appelle à l'aide. On sait combien, en Christ, ces notions de faiblesse et de force sont subverties et renversées par l'Evangile. Si le témoignage de l'Evangile est porté par des hommes et des femmes formés sur le plan biblique et théologique, nourris spirituellement, capable de vivre leur foi dans un relatif isolement, parfois sans le secours de communautés rassemblés, la vie en Christ s'enrichit et se développe par l'édification mutuelle des frères et sœurs en communauté. Et je voudrais ici que nous nous ayons une pensée toute particulière pour les conseils presbytéraux qui assument avec une fidélité remarquable leurs responsabilités alors que leur Eglise est en situation de vacance pastorale, parfois pendant plusieurs années. Les cultes, des visites, la catéchèse, les solidarités des Eglises voisines fait rarement défaut, alors qu'en temps de transport ou en kilomètres, ces Eglises sont très dispersées.

Oh ! Qu'il est bon et agréable pour des frères et des sœurs d'habiter ensemble...

Pour avancer encore avec ce psaume de pèlerinage qui parle de la bénédiction de Dieu qui descend sur ceux qui habitent ensemble en frères et sœurs, je rappellerais tout autant, que de même que le chrétien a besoin des autres, nos Eglises ont besoin des autres.

Je ne pense pas ici seulement aux petites Eglises. Pas seulement non plus à celles qui sont en vacances pastorale, depuis plusieurs années pour certaines, et dont nous saluons le courage et la persévérance. Nous avons tous besoin les uns des autres. Car c'est par l'autre que le Seigneur nous parle. Et c'est grâce à l'autre que nous pouvons vivre et témoigner de l'Evangile.

Quelques exemples non exhaustifs, en cette année synodale :

La mission sur Créteil est entrée dans une phase de développement. Avec Mary et Rafi Rakotovoao, avec le soutien d'une mission Norvégienne, le soutien de membres de Charenton et de leur pasteur, c'est aussi grâce à d'autres Eglises qui ont répondu présent à l'appel régional qu'il y a des ouvriers pour cette Mission.

Les Consistoires. Nous allons nous engager sur une proposition de redécoupage, dont on peut se demander quel peut en être l'intérêt au regard des défis qui nous sont posés par notre monde contemporain. Mais justement : le consistoire a essentiellement pour but, dit la Constitution de veiller au témoignage commun et à la solidarité des Eglises. Nous en avons d'ailleurs été témoin encore cette année, par exemple, au Sud de la Région

1 Dietrich Bonhoeffer, De la vie communautaire, Labor et Fides

notamment. Et c'est bien pour cela qu'il nous faut ajuster nos fonctionnements actuels à ceux prévus par la Constitution de l'Eglise protestante unie de France.

Les Services régionaux. Ils sont là pour aider. Le travail régional de redéfinition de leur champ d'action, de leurs objectifs et moyens, des relations transversales a porté du fruit. Des équipes expérimentées continuent leur chemin (Formation, Immobilier, Diaconie, Mission), d'autres se sont renouvelées (animation Jeunesse, animation biblique, catéchèse) d'autre encore trouvent une nouvelle impulsion (l'Atelier protestant), d'autres enfin se créent (animation financière, communication)... s'il a fallu quelques temps pour s'asseoir et réfléchir au projet, il est maintenant temps d'aller de l'avant, de labourer sans regarder en arrière.

Par-delà notre circonscription régionale, nous avons bien sûr besoin des autres : sans pouvoir tous les citer, ni en développer les richesses qui nous sont données à travers elles, en voici des visages :

- L'Inspection ecclésiastique luthérienne de Paris, qui tient en ce moment même son synode régional. Elle fait face à de difficiles questions de restructuration et de choix de projet de vie, mais il ne faudrait pas croire que nous ne sommes pas concernés ! Nous sommes conviés à œuvrer ensemble, là où nous avons besoin de l'autre et là, où, à priori nous pensons n'avoir pas besoin de l'autre.
- Les Œuvres et Mouvements, avec qui nos liens sont la plupart du temps solides. Mais nous pouvons sans doute aller plus loin ensemble dans l'œuvre missionnaire.
- Les autres régions : certes la Région parisienne assure le gros de la solidarité financière. Mais n'est-ce pas normal ? Et d'ailleurs que serions-nous sans les autres régions ?
- L'Union nationale, qui n'est pas le siège centralisateur de filiales régionales, mais qui est en elle-même une Eglise, notre Eglise.
- La Fédération protestante que nous portons particulièrement dans notre cœur depuis l'origine, où nous habitons avec les autres Eglises protestantes pour témoigner de notre foi dans la société d'aujourd'hui, volontaires pour prendre notre part du dialogue avec ceux qui se disent protestants mais qui n'y sont pas (CNEF).
- Et je pense à La Cévaà, notre communauté d'Eglise en mission, qui vient, suite à son assemblée générale, de s'engager (de façon conséquente financièrement) contre le virus Ebola. Je pense aussi bien sûr au Conseil œcuménique des Eglises, et à partir de lui à notre appartenance à l'Eglise universelle.

Oh ! Qu'il est bon et agréable pour des frères et des sœurs d'habiter ensemble...

Ces différents visages de l'Eglise universelle, beaucoup trop brièvement évoqués me font revenir sur la question de l'unité de l'Eglise. Car la question se pose à tous les échelons. Vous avez pu lire avec intérêt, entres autres, dans le rapport des rapporteurs nationaux sur Bénir, le passage sur la communion fraternelle, la *koinonia*, et les questions que cela nous pose de ce qui, pour chacun, *fait* Eglise ou non.

J'ai repensé à la journée de formation des présidents et vice-présidents de conseils presbytéraux, en septembre, à propos du ministère collégial d'unité. Nicolas Cochand nous a rendu attentifs à ce que l'unité est d'abord confessée, plus que constatée. Il y a un décalage entre cette unité confessée et ce qu'on vit... nous en faisons tous l'expérience, habiter ensemble ne semble pas toujours une bénédiction... et c'est là que la collégialité signifie notre façon de porter l'unité dans le débat et la confrontation en particulier pour ce qui nous fâche et nous trouble.

Nous avons du mal à faire de la place aux avis différents de l'autre. Ce n'est pas nouveau dans l'Eglise, ni un signe des temps d'aujourd'hui, même si le traitement de l'actualité politique semble faire de la critique systématique un réflexe aussi fréquent et vital que celui de la respiration. La lecture des Ecritures bibliques, et notamment la naissance du christianisme tel que nous pouvons le connaître dans les Actes des apôtres et les épîtres pauliniennes, nous apprend que c'est dans le partage communautaire de l'Evangile que nous pouvons avancer. En pensant en particulier aux ministres et aux conseils qui peuvent se sentir pris entre deux fidélités pour leur ministère d'unité, entre conviction et obéissance, que nous pouvons nous redire : ayons chevillé au corps le choix

de notre Eglise protestante unie, celui de la confiance. En parlant de l'Evangile, l'apôtre Paul disait que nous portons ce trésor dans des vases d'argile (1 Corinthiens 4, 7) ; ce n'est pas de nous et de nos qualités que naît la force du témoignage évangélique, mais bien de la puissance de Dieu qui agit au travers même de nos faiblesses. Nous en faisons certainement l'expérience. C'est vrai en particulier pour chacun de ceux et celles à qui notre Eglise reconnaît un ministère, notamment pasteur, prédicateur, catéchète, animateur, aumônier. Faisons confiance au Seigneur pour nous guider par son Esprit dans nos dialogues et délibérations. Il y a un temps où, par l'Esprit, après avoir parlé en « Je » (j.e), l'assemblée ou le conseil se met à parler en « nous ».

Oh ! Qu'il est bon et agréable pour des frères et des sœurs d'habiter ensemble...

Je termine ce message, dont je vous prie d'excuser ses aspects maladroits et brouillons, par deux soucis de société qui interpellent, parmi tant d'autres, la responsabilité de notre Eglise, en compagnie de beaucoup d'autres.

Habiter ensemble en Eglise, pour nous n'a de sens que si cela nous envoie hors de notre habitation pour faire entendre et vivre la Parole d'un Dieu qui a choisi d'aimer le monde, les hommes et les femmes de toutes origines et de toutes nations, et de partager, en Jésus-Christ, leur condition humaine.

Il est un sujet d'actualité sur lequel nous ne pouvons pas, je crois, transiger, à cause de l'Evangile : le respect de l'étranger. Or nous nous trouvons dans un contexte où les agressions xénophobes et racistes sont de plus en plus amplifiées, où des propos et des gestes ne sont plus qualifiables de dérapages mais d'expressions délibérées d'un rejet de l'Etranger et on ne voit pas ce qui pourrait stopper, voir tempérer cela, même si une majorité de nos concitoyens (mais jusqu'à quand ?) semble composée d'hommes et de femmes de bonne volonté.

Cette année, la Cimade nous a proposé, à la mesure de nos ressources limitées, mais en raison sans doute de la vocation qui nous a été adressée, des projets concrets d'actions, d'engagements. Il y a eu très peu de retours. Sans doute nous nous y sommes mal pris. En tout cas, nous sommes invités, vous trouverez un manifeste de la Cimade dans les enveloppes à ce sujet, à reprendre la question.

Et je veux aussi évoquer l'appel de la Fédération protestante de France en faveur des réfugiés de Syrie et d'Irak. Aujourd'hui il ne s'agit plus seulement de recueillir des offrandes à transmettre à la Fondation du protestantisme – il est toujours temps de le faire – mais aussi, suite à une réponse du ministère de l'intérieur aux Eglises chrétiennes, de recenser et de proposer des lieux pour loger des réfugiés, sachant que les personnes ainsi accueillies verront leurs démarches d'asile facilitées. Nous reparlerons de cela bien sûr très prochainement, en lien avec la Fédération de l'Entraide.

Oh ! Qu'il est bon et agréable pour des frères et des sœurs d'habiter ensemble...

J'aurais pu évoquer bien d'autres lieux et domaines de vie d'Eglises, auprès et au loin, où nous sommes appelés à nous engager et à servir, assurés de cette bénédiction qui descend sur nous tous ensemble, et qui nous envoie dans le monde. Le temps du synode nous permettra d'en rappeler un certain nombre et de rendre grâce encore pour tout ce que nous avons reçu et recevons, en remettant à Dieu notre mission pour qu'il la bénisse.

Je vous remercie de votre attention,
Bon synode.

Dourdan, le 14 novembre 2014
Bertrand de CAZENOVE

MESSAGE DU SYNODE REGIONAL A L'ACAT

« Veillez et priez »

Notre synode EPUdF-région parisienne réuni à Dourdan adresse à l'ACAT ses salutations fraternelles à l'occasion de ses 40 ans.

Il s'associe aux célébrations de ce jour et soutient pleinement les engagements de l'ACAT au service de la dignité humaine.

Adopté par acclamation

MESSAGE AU SYNODE LUTHERIEN

« Oh qu'il est doux pour des frères (et sœurs) de demeurer ensemble... c'est là que descend la bénédiction » (Ps 133)

Réunie en synode à Dourdan, la région parisienne de notre EPUdF vous envoie ses salutations fraternelles et vous souhaite, à vous aussi, un bon synode.

« Nous avons besoin les uns des autres » (message du Président du Conseil régional).

Adopté par acclamation

ELECTION DE LA MODERATRICE DU SYNODE 2015

Le Président du Conseil régional propose à l'élection en qualité de modératrice Madame Perrine DUFOIX.

Elue : 126 VOIX POUR

(Ont également obtenu deux voix : Madame Marie-Pierre COURNOT, et une voix : les ministres Denis HELLER, Simon WIBLE, Virginie MOYAT, Philippe GRAND d'ESNON et Louis PERNOT)

MONTANT DE L'OFFRANDE

Montant de l'offrande du culte à l'Association Semeurs de liberté :
1272,33 Euros

DATE DU SYNODE REGIONAL 2015

**Le Synode de l'Eglise protestante unie en Région parisienne aura lieu
les 13, 14 et 15 novembre 2015 à Dourdan**